

CAHIERS FRANÇOIS VIÈTE

Série II – N°3

2010

Patrimoine scientifique : le temps des doutes ?

JEROME LAMY - *Tension histoire/mémoire dans la valorisation du patrimoine scientifique et technique : une perspective critique*

FREDERIC SOULU - *L'instrument technique à la rencontre du public*

SEBASTIEN SOUBIRAN - *Acteurs et enjeux de la préservation du patrimoine scientifique : le cas de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg*

OLIVIER SAUZEREAU - *L'observatoire de Nantes, un objet patrimonial en construction*

ARNAUD SAINT-MARTIN - *L'astronomie à la niche. Sur la patrimonialisation de l'observatoire de Paris, 1900-1930*

Centre François Viète
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques
Université de Nantes

SOMMAIRE

- JEROME LAMY 7
*Tension histoire/mémoire dans la valorisation du patrimoine scientifique et technique :
une perspective critique*

- FREDERIC SOULU 37
L'instrument technique à la rencontre du public

- SEBASTIEN SOUBIRAN..... 59
*Acteurs et enjeux de la préservation du patrimoine scientifique : le cas de l'Université
Louis Pasteur de Strasbourg*

- OLIVIER SAUZEREAU..... 73
L'observatoire de Nantes, un objet patrimonial en construction

- ARNAUD SAINT-MARTIN..... 87
L'astronomie à la niche. Sur la patrimonialisation de l'observatoire de Paris, 1900-1930

ACTEURS ET ENJEUX DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE : LE CAS DE L'UNIVERSITÉ LOUIS PASTEUR DE STRASBOURG¹

Sébastien SOUBIRAN

Résumé

L'objectif de cet article est d'analyser les rôles variés qui furent conférés aux collections et musées universitaires au sein de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (ULP) au cours des trente dernières années. Cette réflexion est au carrefour de quatre phénomènes qui apparaissent à peu près au même moment : l'élargissement du champ du patrimoine, la construction d'une culture scientifique et technique, la montée en puissance de la communication, la volonté des universités d'être reconnues comme acteurs culturels. L'ensemble de ces phénomènes participe à plusieurs niveaux et de façon différente à donner un rôle nouveau aux collections et musées universitaires.

1. En guise d'introduction...

L'acte de commémoration est une pratique qui anime régulièrement les communautés scientifiques, mais les commémorations dans lesquelles ces communautés s'engagent dans les années 1980 sont différentes à bien des égards². En premier lieu, parce qu'elles sont accompagnées d'une grande campagne de communication dans laquelle plusieurs formes de

¹ Depuis le 1er janvier 2009, les trois universités de Strasbourg (Université Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schumann) ont fusionné pour former l'Université de Strasbourg. Notre histoire se déroulant avant cette fusion nous avons choisi de garder le nom de l'Université Louis Pasteur dans le cadre de notre récit.

² Pnina G. Abir-Am et Clark A. Elliot (eds) (1999), Dossier "Commemorative Practices in Science: Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory", *Osiris*, 14.

média sont mobilisés. Ensuite, parce que ces commémorations ne concernent pas une institution ou une discipline en particulier mais la plupart des institutions de recherches françaises, l'ensemble de la communauté scientifique semble impliquée dans cette commémoration collective de la science. Enfin, la plupart d'entre elles sont assorties d'une réflexion sur la préservation du patrimoine matériel des sciences : archives, instruments, collections scientifiques mais aussi bâtiments. L'émergence du nouveau champ de recherches sur les sciences, la technologie et la société (STS) participe au développement de cet intérêt marqué pour la préservation des matériaux documentaires de la science³. Cet intérêt accru pour le patrimoine témoigne toutefois également de changements plus profonds au sein de la communauté scientifique et recèle des enjeux que nous proposons de comprendre et discuter dans cet article. Nous nous appuyons pour cela sur l'exemple de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg.

Avant d'engager notre analyse, il faut encore poser le contexte général dans lequel notre histoire s'inscrit. Tout d'abord, cet intérêt accru pour les questions patrimoniales et les commémorations n'est pas spécifique au champ scientifique. La fin des années 1970 et le début des années 1980 sont marquées par une forte ouverture des champs patrimoniaux, la fourche, l'usine, le tracteur, le chevalet de mine trouvent leur place à côté des châteaux, églises, calice et retables⁴. Il s'agit d'un phénomène national accompagné par l'État qui déclare l'année 1980 « année du patrimoine ». Ensuite, les pratiques, la gouvernance, la place des sciences dans la société subissent des changements importants. Pour faire vite, le mode de construction des savoirs qui prédomine depuis la Deuxième Guerre mondiale et pour certains aspects depuis la fin du 19^e siècle est remplacé par un nouveau régime des savoirs suivant les mutations profondes en cours au sein de la société⁵ : la fin de l'État providence et la

³ Soraya Boudia (2002), « Le patrimoine des institutions scientifiques comme objet de recherche », *Lettre de l'OCIM*, 84, 45-49.

⁴ Pour le patrimoine industriel voir par exemple, Marina Gasnier (2008), « Synthèse nationale des études d'inventaire appliquées au patrimoine industriel par le ministère de la Culture » in *Regards sur le patrimoine industriel de Poitou-Charentes et d'ailleurs*, Cahiers du patrimoine n°91 (La Crèche : Geste éditions), 60-66.

⁵ Dominique Pestre (2003), *Science, argent et politique* (Paris : INRA) ; Dominique Pestre (2005), "The technosciences between markets, social worries and the political : how to imagine a better future" in H. Nowotny, D. Pestre et al.

baisse des financements publics dans de nombreux domaines dont la recherche scientifique ; l'émergence de nouvelles disciplines qui conduit à de nouvelles hiérarchies entre discipline (biologie moléculaire, computing science au lieu de la physique par exemple) ; une recherche devant permettre des innovations et un impact économique à court terme ; une crise de confiance⁶ à l'égard des sciences et des nouvelles technologies s'appuyant sur une succession de scandales (sang contaminé, Tchernobyl, vache folle, OGM, etc.) et qui s'accompagne de revendications par des regroupements d'acteurs de la société civile (associations de malades, de protection de l'environnement, etc.) à participer au développement des nouveaux savoirs⁷. L'ensemble de ces changements amène les scientifiques et les institutions de recherche à développer des campagnes de communication vis-à-vis du public. La nouvelle société de la communication qui émerge à ce moment renforce ce besoin en même temps qu'elle fournit de nouveaux outils pour une communication de masse⁸.

Enfin, l'implication dans la sphère culturelle apparaît également comme une façon de rétablir le dialogue avec le public. Émergeant au cours des années 1970, mais se développant fortement dans les années 1980 avec un fort soutien de l'État, la culture scientifique et technique semble une réponse à ce besoin urgent d'ouvrir le débat entre la science et la société⁹.

Ainsi, la commémoration, la communication, la culture scientifique et technique témoignent non seulement d'un changement en cours au sein des institutions scientifiques et de leur position dans la société mais apparaissent en même temps comme des outils pour s'adapter au changement. Ces outils contribuèrent au développement de projets pour la préservation du patrimoine, mais toutefois portés par des enjeux différents conduisant parfois à des tensions.

(eds), *The public Nature of Science under Assault : Politics, Markets, Science and the Law* (Berlin : Springer) 29-52 ; Soraya Boudia et Nathalie Jas (eds) (2007), *Risk and Risk Society in Historical Perspective*, numéro spécial de *History and Technology* 23, 4.

⁶ Jean-Marc Lévy-Leblond (1995), « Défisciences », *Alliage* 22, 2-6.

⁷ Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* (Paris : Le Seuil).

⁸ Pierre Fayard (1988), *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation* (Lyon, Chronique Société).

⁹ Andrée Bergeron, « Patrimoine et culture scientifique : sur l'inscription culturelle des savoirs », in Boudia S., Rasmussen A., Soubiran S. (dir.) (2010), *Patrimoine et communautés savantes* (Rennes : Presses universitaires de Rennes).

2. La préservation du patrimoine scientifique comme un acte mémoriel

Au cours des années 1980 et 1990 apparaissent au sein de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg de nouvelles structures muséales portées par une action de collecte et de sauvegarde d'instruments scientifiques. Cette action est le fait d'individus qui travaillèrent parfois sans le soutien de leur institution et formèrent une association pour renforcer leur visibilité et donner également un caractère organisé et officiel à leur action de sauvegarde patrimoniale¹⁰.

Ainsi, au début des années 1980, des scientifiques de l'université Louis Pasteur de Strasbourg, plutôt des physiciens, s'engagent dans une action de collecte d'instruments anciens de l'université en vue d'assurer leur préservation. En 1982, ils fondent une association, l'AMUSS, association pour les musées de sciences de Strasbourg. Leur objectif est de « mettre en valeur et d'animer les musées et les collections scientifiques existants et de créer un Musée des sciences et des techniques à Strasbourg »¹¹. L'ULP possède alors trois institutions muséales, un musée de zoologie – géré en co-tutelle avec la ville de Strasbourg –, un musée de minéralogie et un jardin botanique tous trois construits à la fin du 19^e siècle au sein de l'université édifiée par les Allemands. A ces structures s'ajoutent des collections d'enseignement et de recherche exposés pour certaines dans des vitrines dans différents départements de l'université (par exemple des collections d'anatomie ou de paléontologie)¹². La préoccupation principale des membres de l'AMUSS est la sauvegarde d'instruments scientifiques obsolètes par le biais de l'organisation d'une collecte systématique dans les champs de la physique, de la chimie ou de la physiologie. Autres concrétisations remarquables : la création d'un espace muséal au sein de l'observatoire de Strasbourg dans lequel des objets anciens d'astronomie sont exposés et en 1996 d'un musée en lieu et place de l'ancienne station de sismologie présentant des instruments de sismologie et de magnétisme terrestre.

Plusieurs événements contingents aidèrent l'entreprise de préservation et d'exposition du patrimoine. On peut citer des facteurs locaux tels que des déménagements ou la fermeture programmés de

¹⁰ Hervé Glevarec et Guy Saez (2002), *Le patrimoine saisi par les associations* (Paris : La Documentation française).

¹¹ <http://misha1.u-strasbg.fr/AMUSS/assos1.htm> (consulté le 18 octobre 2009).

¹² Pour une présentation de ces structures et des différentes collections voir le site <http://collections.u-strasbg.fr> (consulté le 18 octobre 2009).

laboratoires de physique témoignant de mutations en cours dans cette discipline ou encore différents centenaires d'instituts de l'université (les 100 ans de l'Institut de physique, de l'observatoire astronomique, les 500 ans de l'université) qui renforcèrent l'intérêt que certains scientifiques portèrent à leur histoire aboutissant même parfois à une activité éditoriale¹³.

Soulignons également qu'à cette entreprise mémorielle cristallisée autour d'un patrimoine matériel s'ajoute un ton militant célébrant la science et les concepts scientifiques universels. Cette démarche patrimoniale relève toutefois d'initiatives individuelles, ou de groupes d'individus, et reste avant tout une affaire interne qui s'appuie sur l'action des « anciens ». Si elle peut être à certains moments rendue publique, soit au cours d'une exposition, soit de façon plus pérenne dans un musée, ces initiatives restent le fait de scientifiques¹⁴. Cette mobilisation du patrimoine par les scientifiques ressemble ainsi par bien des points à celle à laquelle on procède dans d'autres domaines, patrimoine rural, industriel, ou d'autres disciplines académiques, et participe certainement au phénomène du « tout patrimoine » étudié par de nombreux auteurs¹⁵. En ce sens, on peut affirmer qu'il y a un phénomène de patrimonialisation évident au sein de la communauté scientifique depuis le début des années 1980, qui est toujours à l'œuvre aujourd'hui. Cette mobilisation a eu des résultats concrets : des musées, des collections ont été créés, constitués.

Toutefois cet acte mémoriel n'est que de courte durée. La science innovante, tournée vers le futur, reprend en général ses droits. Comment alors maintenir une place pour la préservation d'un patrimoine souvent identifiée à une démarche passiste. D'autres enjeux vont permettre de dépasser temporairement ces tensions et d'offrir parfois aux actions patrimoniales et aux acteurs qui les portent la possibilité de s'exprimer.

¹³ Par exemple le livre écrit pour les 450 ans de l'université de Strasbourg rassemble des articles dont les auteurs sont des scientifiques qui écrivent l'histoire de leur propre discipline en Alsace, *Les sciences en Alsace, 1538-1988* (Strasbourg : Oberlin, 1989) ; voir également « Le CNRS Alsace, des laboratoire tout terrain », *Saisons d'Alsace* 106, 1989, édité pour fêter les 50 ans du CNRS.

¹⁴ Serge Chaumier (2003), *Des musées en quête d'identité. Écomusée versus technomusée* (Paris : L'Harmattan).

¹⁵ Un des derniers ouvrages en date, Nathalie Heinich (2009), *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère* (Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme), notamment l'introduction dans laquelle on retrouve les auteurs ayant traité de la questions : 15-42.

3. Une culture pour les sciences et les techniques

Les années 1980 et 1990 peuvent être caractérisées par le développement de la culture scientifique et technique. Celui-ci fut accompagné par un soutien fort de l'État avec la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de 1982, qui inscrit la diffusion scientifique comme une mission à part entière du chercheur, ou encore la loi de 1984 ajoutant aux missions de l'université la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique¹⁶.

Cette sensibilité à la culture scientifique est précoce au sein de l'ULP comme peut en témoigner la création en 1981 du premier planétarium universitaire français au sein de l'observatoire astronomique, de l'AMUSS en 1982 ou encore d'une boutique des sciences. En plus des différentes structures muséales, deux laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales participent à la définition des objectifs et des moyens d'actions en termes de culture scientifique et technique : le Centre de recherches transdisciplinaires sur les sciences et les techniques (CRST)¹⁷, et le Centre interdisciplinaire de recherche sur la communication entre science et société (CIRCESS).

Les discussions entre les différentes entités aboutissent à la fin des années 1980 à l'émergence du concept de *Jardin des sciences*. Ce projet « vise à créer un lieu de communication, de dialogue et d'échange entre la communauté universitaire et le grand public »¹⁸. Les trois principales missions affichées sont, d'abord la diffusion et l'animation de culture scientifique et technique, ensuite la conservation, la « mise en valeur et [le] développement du patrimoine scientifique et technique de Strasbourg et de sa région » et enfin la recherche en histoire des sciences associée à la création d'un « conservatoire régional des archives scientifiques »¹⁹. Le Jardin des sciences est amené à fonctionner sous la forme d'une association de droit local codirigée par l'ULP et la ville de Strasbourg. Un budget de fonctionnement lui est alloué dans le cadre du contrat de plan État-Région (1989-1993). Cette association disparaît en fait, puis en droit, « victime de dissensions internes et des limites trop étroites dans lesquelles s'est déployée son activité : faute d'avoir un rôle réellement stratégique, elle

¹⁶ Andrée Bergeron, *op. cit.*

¹⁷ Aujourd'hui l'IRIST, Institut de recherches interdisciplinaires sur les sciences et la technologie.

¹⁸ Procès-verbal du conseil d'administration de l'ULP, séance du 27 février 1990, p. 11.

¹⁹ *Ibidem*, p. 12.

s'est contentée de distribuer des crédits aux structures locales qui restaient dispersées »²⁰.

Le Jardin des sciences prend une dynamique nouvelle sous la présidence de l'université exercée par Jean-Yves Mérimondol (1997-2002). En 1998 est créée la Mission de culture scientifique et technique (MCST) au sein de l'université. Cette instance transversale est chargée de coordonner et développer les actions de culture scientifique et technique menées par les différentes structures muséales de l'ULP, mais également de porter la mise en place du Jardin des sciences. Une étude est commandée à la Cité des sciences et de l'industrie, qui remet une note d'orientation en août 1999. Cette fois, s'il s'agit toujours de « créer une synergie entre les équipements de culture scientifique et technique rassemblés autour du jardin de l'université », le Jardin des sciences doit être matérialisé par un vaisseau amiral en lieu et place de l'Institut de zoologie, dans lequel se trouve le musée de zoologie. Cet institut doit être réaménagé pour accueillir :

« une conception muséographique renouvelée, sur le thème *de l'inerte au vivant*, s'appuyant notamment sur les collections, mais intégrant aussi des espaces de débat et de présentation sur la science en train de se faire, permettant de s'interroger sur les conséquences des découvertes en cours, et sur leurs influences culturelles et sociales. »²¹

Le patrimoine, les musées sont repensés, modifiés, rénovés, voire reconstruits pour « doter Strasbourg d'un équipement de vulgarisation scientifique »²², mais également pour offrir une vitrine à la recherche scientifique menée à l'université. Virginio Gaudenzi, porteur du projet venu de la Cité des sciences de Paris, souligne ainsi :

²⁰ Jean-Yves Mérimondol (2004), « L'expérience du Jardin des sciences à l'université de Strasbourg I », in *Regard sur le patrimoine culturel des universités, patrimoine artistique, scientifique, technologique*, Séminaire national interministériel : ministère de la Culture et de la Communication et ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche organisé par l'Espace culturel de l'Université des sciences et technologies de Lille 1, 1-2 avril 2004, <http://ustl1.univ-lille1.fr/culture/agenda/04/patrimoine/txt/16merindol.pdf> (consulté le 18 octobre 2009).

²¹ *Ibidem.* ; voir également *Le Jardin des sciences*, Étude de définition, ULP, avril 2002.

²² *Le Jardin des sciences*, Étude de définition, ULP, avril 2002, 13.

« [Un] décalage entre ce que montrent les musées et les compétences universitaires strasbourgeoises. Les chercheurs ne trouvent pour l'instant pas à s'exprimer dans les musées. Autrement dit, l'équipement à mettre en place devra traiter les questions qui mobilisent les scientifiques strasbourgeois pour les porter à la connaissance du public : notamment dans les domaines de la biologie cellulaire et moléculaire, et de la matière »²³.

En même temps, une étude de repérage des collections et musées des universités de Strasbourg est commandée à un muséologue avec l'objectif « d'engager une véritable expertise des collections » et de mener une « réflexion spécifique concernant l'avenir des collections »²⁴.

Ni cette expertise, ni la rénovation de l'Institut de zoologie, inscrite dans le contrat de plan État-Région 1998-2006, n'ont eu lieu. Il est difficile d'en évaluer les raisons aujourd'hui, qui sont très complexes comme pour tout projet de grande ampleur à forte charge politique. Il est toutefois intéressant de souligner qu'une partie des tensions semble s'être cristallisée autour de la compatibilité d'une telle entreprise avec la préservation des collections, notamment celle du musée de zoologie.

Cet exemple illustre le rapport ambigu d'une institution scientifique à son patrimoine. Le champ de la culture scientifique et technique quant à lui paraît se dessaisir du patrimoine, au fur et à mesure de son développement, au profit de la notion de culture scientifique et technique contemporaine. L'exemple le plus emblématique en est certainement la construction de la Cité des sciences et de l'industrie, dont la réalisation finale n'accorde qu'une place marginale aux collections d'instruments scientifiques, pourtant rassemblées dans le cadre du projet d'origine, et malgré l'implication d'historiens des sciences et la création d'un centre de recherche en histoire des sciences et des techniques. Seul le sous-marin exposé dans le parc témoigne du projet patrimonial initial.

Cette mobilisation inachevée ou intermittente du patrimoine, activée par le développement de la diffusion de la culture scientifique et technique, met en avant plusieurs éléments qui nous permettent de mieux comprendre les enjeux des actions patrimoniales au cours des années 1980-90. Elle met notamment en exergue le rapport ambigu qu'entretiennent la volonté de

²³ *Strasbourg magazine* 131, mai 2002, 17.

²⁴ *Le Jardin des sciences*, Étude de définition, ULP, avril 2002, 10.

développer une culture scientifique et technique et celle de conserver le patrimoine scientifique. Celles-ci émergent en même temps, se construisent l'une par rapport à l'autre, s'appuient mutuellement pour se légitimer et trouver des financements auprès des pouvoirs publics. Cependant ce développement commun semble trouver des limites, la culture scientifique et technique tendant à se démarquer du patrimoine pour promouvoir une science innovante, attractive, dynamique. Un troisième temps spécifique aux universités semble apporter un nouvel équilibre entre patrimoine et science en train de se faire.

4. Un nouveau champ patrimonial : le patrimoine des universités

On constate depuis le début des années 2000 une multiplication de travaux, de réseaux, de projets dédiés au patrimoine des universités. Cette activité s'inscrit dans un cadre européen – elle reçoit des soutiens de différentes institutions européennes, Commission européenne, Conseil de l'Europe – ensuite elle revendique le patrimoine des universités comme représentant une part importante du patrimoine culturel européen, enfin elle émerge dans différents champs tant académiques que muséaux²⁵.

Parmi ces actions et réflexions engagées autour du patrimoine des universités, les musées et collections scientifiques figurent en bonne place²⁶. De telles opérations témoignent d'un début de prise en compte par l'administration française de questions relatives au patrimoine des universités, dans les universités, même si sur le terrain, les différents acteurs sont loin de rencontrer l'aide et les moyens nécessaires à des opérations d'envergure²⁷.

A Strasbourg, le Jardin des sciences est défini comme « un projet résolument culturel qui intègre les dimensions éducative, scientifique et

²⁵ Nuria Sanz et Sjur Bergan (dir.) (2002), *Le patrimoine des universités européennes* (Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe) ; voir également Marta Lourenço (2005), *Between two worlds : The distinct nature and contemporary significance of university museums and collections in Europe*, (Thèse de doctorat, Paris, Conservatoire national des arts et métiers).

²⁶ Pour un état des lieux des actions menées sur les musées et collections universitaires, voir Dominique Ferriot et Marta Lourenço (2004), « De l'utilité des musées et collections des universités », *Lettre de l'OCIM* 93, 4-16.

²⁷ Soraya Boudia (2007), « Patrimoine et collections scientifiques des universités », *U-culture* 2, 30-35.

récréative »²⁸. Ce besoin d'investir la sphère culturelle est mis en avant par Bernard Carrière, président de l'ULP entre juin 2002 et juin 2007, pour légitimer le projet de Jardin des sciences, traduit comme un moyen de valoriser les collections et musées de l'université :

« Je suis convaincu que cette dimension de culture scientifique et de richesse patrimoniale qui renvoie à l'histoire de l'université de Strasbourg, associée à la nécessité d'ouverture de l'université vers la ville, vers la société, d'ores et déjà centrale dans chacune de nos universités, le sera forcément demain dans nos réflexions sur la construction de la nouvelle université. »²⁹

Même si l'enjeu dépasse celui du patrimoine des universités, la question patrimoniale n'en reste pas moins une de ses principales expressions. En outre, il témoigne des changements à l'œuvre dans la place qu'occupe l'université au sein de la société, encouragés, ces dernières années, par les réformes universitaires orchestrées à l'échelle nationale et européenne.

Partout en Europe, les universités vivent aujourd'hui une période charnière. Avec le processus de Bologne, les mutations dans leur mode de gouvernance (mise en concurrence via l'existence de *classements*, incitation à la diversité des financements, rôle accru des régions) poussent à la construction ou la réaffirmation d'une « identité » forte de chaque université. Ceci se traduit fréquemment par la volonté chez les équipes dirigeantes de développer ou renforcer l'ouverture de l'université sur la Cité et par une attention, sinon nouvelle du moins accrue, envers les processus de construction identitaire et leurs instruments potentiels. La culture, l'histoire, le patrimoine sont alors mobilisés comme des outils à même d'aider à la construction ou la recomposition d'une identité et offrent un moyen de s'inscrire de fait dans le territoire qui partage cette histoire, ce patrimoine, cette culture (une telle démarche rappelle celle rencontrée en France dans les années 1980 avec le patrimoine industriel³⁰). Ces changements dans le mode de gouvernance des universités et de

²⁸ *Le Jardin des sciences*, op. cit., p. 25.

²⁹ Entretien avec Bernard Carrière (président de l'ULP de 2002 à 2007), *Lettre de l'OCIM*, 109, 2007, 40-41.

³⁰ Jeanne Choffel-Mailfert (1999), *Une politique culturelle à la rencontre d'un territoire : culture scientifique et industrielle en région Lorraine, 1980-1995* (Paris : L'Harmattan).

reconstruction d'identités (fusion d'universités, création des pôles d'excellence) sont également perceptibles en France, avec la mise en place des PRES, puis de la Loi LRU, ou encore dans le plan campus, déployé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un point remarquable dans la mise en place de ces réformes de fonds est la volonté affichée par plusieurs universités de soutenir une politique culturelle et patrimoniale, à côté de celles de recherches et d'enseignement³¹.

Ainsi à Strasbourg, le 1er janvier 2008 le Jardin des Sciences devient une structure à part entière de l'Université Louis Pasteur fusionnant deux structures la Mission culture scientifique et technique et le planétarium, auxquelles s'ajoute le pôle animation du Jardin Botanique. Par ses actions il s'assimile à la fois à un CCSTI, en portant au niveau local, départemental et régional différentes opérations de diffusion de culture scientifique et technique, mais également à un Science Centre, par les modes de médiations qu'il développe in situ (au planétarium, dans la galerie d'actualité scientifique, expositions par exemple). Enfin le Jardin des Sciences est aussi un parcours muséal, localisé principalement dans le campus historique, en coordonnant et développant des projets de préservation et de valorisation des collections et des musées universitaires.

L'Université de Strasbourg fait également partie des 12 universités retenues pour bénéficier du Plan campus, et avec Lyon des deux premières pour lesquelles les projets ont été validés et le soutien financier débloqué. Deux projets concernent directement le Jardin des Sciences : la Maison des Arts et des Sciences comprenant un espace d'exposition temporaire et un planétarium et un conservatoire des collections. La Maison des Arts et des Sciences doit être construite entre l'Institut de zoologie et l'Institut de géologie. Elle apparaît comme une structure phare afin d'accueillir un nouveau public et d'inscrire l'université dans le paysage des structures culturelles régionales ; le conservatoire des collections prévoit la rénovation de l'institut de zoologie et de géologie en créant des espaces d'animation, d'échange, des réserves pour les collections, des espaces muséaux et un centre de documentation de culture scientifique et technique.

Les nouvelles orientations du Jardin des Sciences et le développement de cette structure dans le cadre du plan campus donnent ainsi une place moins périphérique aux collections et musées universitaires,

³¹ Dernier exemple d'intérêt accru, la rénovation du musée Fragonard, lettre de l'OCIM n°121 janvier-février 2009, ou le musée d'ethnographie de bordeaux 2, <http://www.meb.u-bordeaux2.fr/> (consulté le 18 octobre 2009)

à la fois en les inscrivant dans les politiques de recherche, et d'enseignement mais également en reconnaissant leur valeur patrimoniale, valeur indispensable pour les inscrire dans le champ culturel.

Conclusion

Ces actions patrimoniales émergent également à un moment où les disciplines scientifiques classiques, telles que les mathématiques, la chimie, ou encore la physique, sont officiellement déclarées en crise, avec la préoccupation affichée de la désaffection des étudiants pour les carrières scientifiques, plus particulièrement dans ces champs de recherche. Que cette désaffection soit réelle ou qu'elle constitue un argument au fondement d'une nouvelle forme de campagne de valorisation de la science, comme s'en sont exprimées de nombreuses au cours du XX^e siècle, peut être débattu. En revanche, il est manifeste que l'ensemble des pouvoirs publics et des institutions scientifiques mène une vaste campagne de communication à grands moyens, et que le patrimoine est pensé comme un outil pour endiguer cette désaffection.

Dans cette optique, entre les mains des scientifiques le patrimoine semble perdre ainsi toute sa dimension passéiste :

« Les outils, les appareils scientifiques, les machines doivent être regardés comme des témoignages de la création de l'esprit humain dont on peut suivre l'évolution et les implications sociales, comme la mémoire de l'intelligence humaine et de l'évolution de la société à laquelle nous participons. Alors, le musée qui les expose n'est plus uniquement un lieu d'information historique tourné vers le passé, mais il devient un lieu d'acquisition et d'élaboration d'une culture scientifique et technique actuelle ; il est porteur d'innovation, s'appuyant sur les objets pour préparer notre avenir »³².

Les actions patrimoniales au sein des institutions scientifiques alimentent finalement plusieurs luttes. Une lutte pour faire face à la crise identitaire à laquelle ces institutions sont confrontées au sein de la société dans laquelle s'amorcent des changements profonds durant les années 1980, tant sur le plan politique, économique que sociétal. Une lutte pour

³² Daniel Thoulouze (2005), « Pour une véritable culture scientifique et technique », *Musée des Arts et Métiers, La Revue* 43/44, 8.

affirmer leur existence, leur légitimité, renforcer leur visibilité face à une concurrence renforcée par la mondialisation. Une lutte pour revendiquer une dimension culturelle, nécessaire pour réaffirmer sa place au sein de la cité. Une lutte enfin pour surmonter l'antagonisme entre patrimoine et passé d'un côté, recherche et innovation de l'autre, avec lequel elles n'ont cessé de se débattre. Aujourd'hui, en pensant ce patrimoine comme l'expression des valeurs universelles qui portent la science : innovation et progrès, en inventant le concept de patrimoine scientifique contemporain, cette réconciliation ouvre peut-être aux scientifiques une porte d'entrée dans la sphère culturelle³³. Elle a pour traduction la mise en place par les scientifiques, et leurs institutions de tutelle, de projets nationaux de sauvegarde. Ces projets, les scientifiques en définissent eux-mêmes les modalités et les méthodes de sauvegarde. Les expériences que nous avons pu décrire invitent toutefois à la prudence.

D'abord ce besoin de contrôle s'exerce parfois au détriment de la préservation du patrimoine mais aussi du savoir faire professionnel et des règles relatives au patrimoine, qui sont dans la majorité détenus par des non scientifiques. Si le patrimoine fut mobilisé de façon récurrente pour construire une culture scientifique et technique, il en fut également régulièrement exclu. L'une des caractéristiques de l'action patrimoniale portée par les scientifiques réside-t-elle alors dans sa perpétuelle ré-invention ? La fluctuation incessante de ce que le patrimoine est amené à légitimer, et les logiques qui le fondent, démarquent certainement ce type de patrimoine des autres champs où il est davantage assumé et pris en charge par des professionnels. Autrement dit, si l'action patrimoniale n'est pas exclue des institutions scientifiques, la préservation du patrimoine scientifique inscrite dans une politique pérenne, avec ce qu'elle impose comme règles dans son administration, dans sa médiation, ses savoir-faire et son encadrement professionnel, doit encore trouver une légitimité propre, voire un sens.

Sébastien Soubiran
Université de Strasbourg
sebastien.soubiran@unistra.fr

³³ Pour plus d'information sur le réseau national autour de la sauvegarde du patrimoine scientifique contemporain, PATSTEC, voir le site, <http://www.patstec.fr>

Cahiers François Viète

La revue du *Centre François Viète*
équipe de recherche en
Épistémologie, Histoire des Sciences et des Techniques
de l'Université de Nantes
(EA 1161)
www.cfv.univ-nantes.fr

Les *Cahiers François Viète* publient chaque année les principales conférences du séminaire d'Histoire des sciences et des techniques du Centre. Des numéros spéciaux peuvent être consacrés à des thèmes particuliers, correspondant par exemple à des actes de colloque.

Responsable de publication - Stéphane Tirard

Comité de rédaction

Guy Boistel (Nantes)	Jacques Gapaillard (Nantes)
Céline Briée (Nantes)	Jean-Louis Kerouanton (Nantes)
Olivier Bruneau (Nancy)	Pierre Teissier (Nantes)

Secrétaire de rédaction - Sylvie Guionnet

Numéros Parus

Série I, N°1 (1999)	L'agro-alimentaire : histoire et modernité
Série I, N°2 (2001)	Varia
Série I, N°3 (2002)	Varia
Série I, N°4 (2002)	Exobiologie, aspects historiques et épistémologiques
Série I, N°5 (2003)	Innovation et culture technique
Série I, N°6 (2003)	Varia
Série I, N°7 (2004)	François Viète. Introduction à l'Art Analytique
Série I, N°8 (2004)	« Nouvelle théorie des taches du Soleil », Esprit Pezenas
Série I, N°9-10 (2005)	Les sciences des causes passées
Série I, N°11-12 (2006)	L'événement astronomique du siècle ? Histoire sociale des passages de Vénus, 1874-1882
Série II, N°1 (2009)	Varia
Série II, N°2 (2010)	Varia